

ALCOOL-IN

CONSOMMATION D'ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE - EN PARLER



Le 9 septembre, c'est la journée de prévention des troubles liés à l'exposition prénatale à l'alcool

Pourquoi il est important d'en parler ?

En parler pour informer les futures mères et futurs pères

L'alcool consommé durant la grossesse par la femme enceinte est toxique pour le fœtus et peut entraîner un ensemble de troubles du développement. Comme on ne sait pas fixer de niveau de consommation sans risque, on conseille aux femmes enceintes de ne pas boire durant toute la durée de leur grossesse. Voilà d'où vient la recommandation « Zéro alcool pendant la grossesse »

Comme on ne sait pas toujours quand on tombe enceinte, il vaut mieux cesser de boire de l'alcool quand on a un projet de bébé.

Et l'allaitement ? Si on souhaite allaiter, il est préférable de ne pas boire d'alcool durant la période de l'allaitement

En parler pour mieux diagnostiquer les enfants touchés

Diagnostiquer un enfant qui souffre de troubles liés à l'exposition prénatale à l'alcool, c'est lui offrir toutes les chances de grandir au mieux. En informant l'équipe qui suit la grossesse, ce diagnostic pourra être posé le plus tôt possible et un accompagnement personnalisé sera mis en place avec et pour l'enfant et sa famille.

Si vous vous posez des questions sur votre consommation, si vous avez bu en début de grossesse ou si vous trouvez que Zéro alcool c'est difficile, vous pouvez en parler :

Les écoutantes et écoutants d'Alcool info service vous accueillent tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0980 980 930 ou par chat www.alcool-info-service.fr

Les échanges sont anonymes et bienveillants.